

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM**

**Faculté des langues étrangères  
Département de langue française**

**MEMOIRE**

Présenté pour l'obtention du diplôme de

**MASTER**

Filière : **Didactique du français et interculturelité**

*Français langue de spécialité dans le domaine sportif  
football*

Présenté par Melle : **BENRAHO SELTANA**

Sous la direction de: M<sup>ELLE</sup> **TAOURITE BESMA**

Devant le jury :

**Président :**

**Rapporteur :**

**Examinatrice :**

2014- 2015

# REMERCIEMENT

*Tout d'abord, je remercie le Dieu, notre créateur de m'avoir donné la forces, la volonté et le courage afin d'accomplir ce travail modeste.*

*L'adresse le grand remerciement à l'encadreur qui a proposé le thème de ce mémoire, pour ses conseils et ses dirigés du début à la fin de ce travail.*

*Je tiens également à remercier messieurs les membres de jury pour l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant de siéger à ma soutenance.*

*Je vous remercie pour l'intérêt que vous avez porté à ce travail et pour vos précieux conseils et remarques.*

*Finalement, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à ma famille qui m'a toujours soutenue et à tout ce qui participe de réaliser ce mémoire.*

*Ainsi que l'ensemble des enseignants qui ont contribué à ma formation.*

## *Dédicaces*

*Ce travail modeste est dédié :*

*À ma chère mère*

*À mon cher père*

*À toute la famille Benraho, et la famille Deramchi plus  
particulièrement :*

*Mes sœurs et mon frère tout à son nom et sans oublier mes  
neveux mes nièces.*

*À tous mes chers amis*

## Table des matières

<b>Présentation de corpus</b> .....	
<b>Introduction générale</b> .....	p.01
<b>❖ Première partie :</b>	
<b>Français langue de spécialité</b>	
Introduction .....	p.04
1-La langue de spécialité.....	p.04
1-1- en terminologie .....	p.04
1-2- en linguistique appliquée.....	p.04
2- Un dilemme théorique .....	p.05
3- Langue de spécialité ramène à la notion de terminologie .....	p.06
4- Les LSP sont des niveaux de langue .....	p.09
5- langue de spécialité par opposition à la langue usuelle.....	p.09
6- A défaut de définition, un essai de délimitation.....	P.10
7- Recherche sur les discours spécialisés.....	p.12
8- L'analyse du discours spécialisé en questions .....	p.12
1-8-discours spécialisé et /ou langue de spécialité ? .....	P.12
9- Du discours spécialisé au discours des domaines spécialisés.....	p.16
10- Langage courant et langage spécialisé .....	p.17
11- Apprendre la langue française de spécialité .....	p.21
12- Conclusion .....	p.23
<b>❖ Deuxième partie :</b>	
<b>Le français langue de sport (football)</b>	
1-Qu'est-ce que le sport .....	p.24
2-Sport une question d'âge et de génération.....	p.25
3-Le sport en tant que droit humain .....	p.26
4-Le football est le sport le plus populaire de la planète .....	p.27
5-La langue du football .....	p.27
6-Lexique et culture de football .....	p.28
7-La pratique sportive en France .....	p.28
8-lexique sportif .....	p.29
9-Le sport et les objectifs du Millénaire pour le développement .....	p.30
10-Echaffement .....	P.32

11-Entrevue avec l'entraîneur BOUKHATMI Noureddine .....	p.39
• Comment se remettre en forme .....	p.39
• Questionnaire .....	P.39
13-Tableau des verbes, mots, et adjectifs spécifique au domaine sportif .....	p.42
Conclusion .....	P.43
<b>Conclusion générale</b> .....	p.44
<b>Bibliographie</b> .....	p.45

## *Présentation de corpus*

Notre corpus a été constitué à partir d'une enquête réalisée avec l'entraîneur BOUKHATEMI NOUREDINE au sein de stade <<raedfaraj>> Mostaganem.

On a travaillé avec la tranche d'âges de 10 ans à 15 ans. Dans une période d'une semaine. Dont l'objectif principal est de travailler la relance des défenseurs.

Cette enquête contient un questionnaire écrit à monsieur BOUKHATEMI NOUREDINE dont on a pu relever quelques observations sur la réflexion et les méthodes d'entraînement.

Enfin cette séance s'introduit parfaitement dans la méthode de [Périodisation tactique](#) puisque nous avons un objectif tactique (relance des défenseurs), un objectif physique (travail aérobic) et un objectif mental (faire face au pressing de l'adversaire, ne pas paniquer et rester calme/lucide).

Les exercices se feront sur un demi terrain on vous préconise donc de l'intégrer en début de semaine car c'est que nous travaillons selon la [Périodisation Tactique](#) la capacité aérobic.

# *Introduction*

La notion de langue de spécialité fait référence à la terminologie propre à une situation de communication circonscrite à un domaine particulier. Malgré les nombreuses études sur la langue de spécialité (LSP), il est encore difficile de bien la définir, les chercheurs n'étant pas toujours d'accord sur l'extension à donner à ce concept.

Une langue de spécialité naît du besoin que ressentent les spécialistes de communiquer entre eux, de façon concise et sans ambiguïté, c'est donc la façon qu'on s'exprime les gens qui travaillent dans un même domaine ou sous-domaine de l'activité humaine.

Cette façon de dire est forcément limitée, elle est de fait, doublement, d'abord, elle est réservée aux spécialistes du domaine. Elle a été créée par eux et pour eux. De plus, elle est réservée à l'exercice de la profession, le spécialiste, dans la vie courante s'exprime au début comme Monsieur tout le monde ; sa langue de spécialité ne lui est alors d'aucune utilité.

A l'instar des autres langues de spécialité la langue de sport par exemple se caractérise par la présence de termes techniques.

Le spécialiste ne trouve pas toujours dans la langue générale tous les éléments dont il a besoin pour exercer sa profession, il a dû créer de nouveaux termes.

Les termes d'une LSP peuvent être simples ou bien composés. La description d'une langue de spécialité dans une perspective de terminologie textuelle est faite à partir de l'analyse de textes et de discours qui constituent des corpus spécialisés.

Les langues romanes ont beaucoup évolué depuis quelques années. La mondialisation des échanges a entraîné un contact entre elles et les transformations sociales et technologiques induisent un changement linguistique: la mondialisation se manifeste dans tous les secteurs d'activité et par conséquent, elle ne peut laisser le vocabulaire qui s'y rapporte intact, des nouveaux mots sont nécessaires pour exprimer les changements sociaux. Dans cette étude, nous nous intéressons à ce qui se passe sur le plan linguistique dans le domaine du sport.

Dans notre travail de recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire en sciences du langage, nous allons essayer de déterminer la véritable signification de la langue de spécialité et souligner son importance dans la vie quotidienne d'un individu.

L'objet d'étude de notre recherche est pour but d'aborder le concept de la langue de spécialité dans le domaine sportif, nous nous concentrerons sur le lexique et le langage sportif.

Le choix de ces concepts ressort de notre activité quotidienne de notre recherche dans le domaine sportif et, en ce sens partiel et partial, il ne revendique aucune sorte d'exhaustivité mais traduit simplement une récolte de terme véhiculés par les intervenants du et dans le monde du sport, enseignant, entraîneurs, éducateurs ; chacun d'eux utilisent le langage spécialisé de sa discipline.

Notre but a été double :

- 1- permettre de trouver très rapidement l'essentiel d'un mot spécifique au domaine sportif
- 2- tenter d'en exposer un contenu plus vaste que la simple définition d'un dictionnaire généraliste, en nous basant sur cette maxime de Paul Valéry <<Ce qui est simple et faux et qui ne l'est pas et inutilisable >>.

Faire simple est très facile, cependant, nous nous sommes efforcés d'être précis et rigoureux, illustrant nos définitions avec des exemples tirés de la pratique sportive.

Notre recherche vise tous les membres de la communauté sportive : stagiaire, des formations sportives, étudiants en STAPS enseignants en d'EPS. Et finalement tous les sportifs sociaux de mieux appréhender le monde des APS et la diversité des champs disciplinaires appliqués au sport.

La communication est l'acte d'établir des relations avec quelqu'un, une bonne communication apporte le succès a une rencontre. Rencontrer l'autre, c'est lui parler, mais c'est aussi l'écouter.

Dans ce sens, pour articuler une bonne communication et aussi un programme de langue pour des buts spécifiques il est utile de préciser des objectifs d'apprentissage répondant à une question :

Y a-t-il une langue de spécialité ? De quelle expérience aura besoin l'individu pour la réaliser ?

Notre réflexion se situe dans le cadre de sciences du langage et sur un programme de langue et prend appui sur ces hypothèses :

1 - Face à un public déterminé il faut élaborer un programme d'études prévoyant l'échange verbal avec ses composants sociaux, psychologiques et référentiels fondés sur l'idée que la langue est un outil qui complète des différentes fonctions et communique des différentes intentions.



2 -C'est important à l'apprentissage de langue pour des buts spécifiques de faire un emploi partiel de textes et utiliser de préférence du matériel authentique et hétérogène.

3 –Les individus aient une approche à l'utilisation de la langue dans le cadre professionnel dans lequel ils travailleront

4-si une langue de spécialité était un véritable code spécifique, elle serait difficilement compréhensible par un non-spécialiste qui ne connaît pas ce code.

5 – il existe une langue de spécialité puisque il existe aussi plusieurs disciplines et chaque discipline à son propre langage et son propre vocabulaire.

## **- Introduction**

La définition du concept de « langue de spécialité » pose des problèmes majeurs sur le plan théorique. On s'entend généralement sur une délimitation pratique du concept, mais celle-ci est loin de faire l'unanimité lorsqu'il s'agit de trouver une justification théorique à un concept qui sert avant tout des objectifs appliqués. Nous allons examiner, dans le cadre de notre recherche, les différentes approches nées de l'étude de la définition de « langue de spécialité ».<sup>1</sup>

### **1- La langue de spécialité :**

#### **1- 1-En terminologie**

La terminologie s'est surtout penchée, dans l'élaboration de ses modèles théoriques, sur les composantes lexicales des textes spécialisés. Le terme terminologie en témoigne d'ailleurs, car il a été forgé sur le modèle de lexicologie. Encore faudrait-il préciser davantage lorsqu'on parle de composantes lexicales, car la terminologie effectue un tri parmi les unités lexicales qu'elle décrit. L'objet d'étude de cette discipline étant les termes, ou si on veut les mots spéciaux utilisés dans les communications spécialisées, les unités considérées comme « terminologiques » se résument à certaines catégories de mots : un grand nombre de substantifs, quelques verbes et quelques adjectifs.

Ce qui intéresse surtout le terminologue sont des observations ressortissant à la morphologie et à la sémantique des termes. On peut ajouter ici qu'ils se sont penchés sur la syntaxe mais dans un cadre particulier : celui de la formation des termes complexes, c'est-à-dire des termes formés de plusieurs unités séparées par des blancs et qui renvoient à un seul sens.<sup>2</sup>

#### **1-2-En linguistique appliquée**

Les premières études des textes ou des discours spécialisés qui n'ont pas eu comme préoccupation première les « termes » ont été menées par des enseignants ou des chercheurs en didactique. Un mouvement visant à adapter l'enseignement des langues à des publics spécialisés est à l'origine de l'émergence de ce champ d'intérêt. Les enseignants avaient constaté que les apprenants de langue étrangère (techniciens, scientifiques ou ingénieurs) avaient de la difficulté, non pas avec les termes particuliers à leur domaine d'intérêt, mais avec

---

<sup>1</sup>[http://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue\\_LL/numero\\_special\\_2011/LLSP2011\\_26-33.pdf](http://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue_LL/numero_special_2011/LLSP2011_26-33.pdf)

<sup>2</sup>HOFFMANN, I. (1979) Towards a Theory of LSP. Elements of a Methodology of LSP Analysis, Fachsprache. Langue de spécialité. Didactique - Recherche – Terminologie, vol. 1, nos 1-2, p. 12-17.

la syntaxe, les schémas d'expression des textes. Ils avaient constaté également que les moyens d'expression des auteurs différaient selon le type de texte (littéraire par rapport à technique, par exemple), donc que l'enseignement des langues devait être adapté à l'apprenant. Par ailleurs, avec l'arrivée de systèmes de traitement automatique de textes ou d'analyse de la langue naturelle (algorithmes d'analyse de la langue naturelle), on constate que la plupart des textes traités proviennent de domaines précis du savoir humain : conventions collectives, bulletins de météo, etc. Ainsi, si le but ultime des recherches menées en traitement automatique du langage naturel est la compréhension et la génération des langues humaines en général, les prototypes qui connaissent un certain succès ont été réalisés dans le cadre d'un domaine précis. Ainsi, à défaut d'une théorie universelle du langage humain, on procède de façon empirique en décrivant la langue appartenant à un domaine restreint du savoir, c'est-à-dire un domaine de spécialité. De cette façon, on préjuge qu'il est moins difficile de travailler sur une partie bien circonscrite de la langue que sur la « langue toute entière », qu'on n'arrive pas à définir de façon satisfaisante, du moins pour des besoins informatiques. Mais il semble que les motivations qui incitent à l'élection d'une langue de spécialité (LSP) particulière ne s'arrêtent pas à cette seule considération. Les langues des spécialistes présentent, à première vue, des caractéristiques bien particulières : vocabulaire limité, la plupart des termes utilisés sont monosémiques, objectivité des textes techniques, structures de phrases régies par des règles précises, etc.<sup>3</sup>

## **2-Un dilemme théorique...**

Notre propos s'attachera à trouver une justification au concept de « langue de spécialité ». Mentionnons que nous utilisons l'expression langue de spécialité, mais que celle-ci est souvent critiquée. Les uns la blâment parce que son sigle (LSP) est calqué sur l'anglais (language for special purposes ou language for specific purposes), les autres parce qu'elle accorde trop de place aux disciplines scientifiques et techniques en laissant de côté les disciplines appartenant aux sciences humaines, aux arts, etc. Nous ne nous attacherons pas à explorer les différentes critiques du terme, mais plutôt le concept qu'il recouvre chez différents auteurs.

Pourquoi enseigne-t-on un « français technique ou scientifique » plutôt que le français ? Pourquoi décrit-on une langue de spécialité plutôt que la langue elle-même pour faire du traitement automatique ? Ces deux attitudes laissent sous-entendre qu'il existe des langues spéciales se détachant d'une langue totale ou du moins des particularités inhérentes à la langue

---

<sup>3</sup>GENTILHOMME, Y. (1983) Le français peut-il, doit-il, être étudié, enseigné, comme une science ?, *Études de linguistique appliquée*, no 51, p. 104-126.

scientifique et technique. Qu'est-ce qui fait qu'un billet du médecin, un ordre de la cour, une notice d'entretien est différente de ce qu'on veut appeler la langue usuelle?

Dans la pratique, on reconnaît l'existence de différences entre ce qu'on appelle langues de spécialité (langues spécialisées, langues fonctionnelles) et langue usuelle. Mais comment peut-on formuler ces différences en théorie ? Il est possible de travailler sur une LSP particulière, de constater des changements, des ajouts ou des absences de phénomènes par rapport à la langue dite usuelle. Il est possible d'admettre, dans un contexte pratique, appliqué, qu'il existe des langues de spécialité et qu'elles peuvent être définies comme des systèmes autonomes comportant leurs spécificités les opposant, d'une part, à la langue usuelle et, d'autre part, aux autres LSP. Mais si le concept de « langue de spécialité » trouve sa justification dans un contexte appliqué, lorsqu'on tente de trouver une base théorique solide, le problème est nettement différent.<sup>4</sup>

### **3-Langue de spécialité ramenée à la notion de « terminologie »**

Une première approche consiste à ramener le concept de « langue de spécialité » à celui de « terminologie », donc à réduire les caractéristiques des LSP à des nomenclatures, au plan lexical des textes spécialisés. Le problème posé par ce type de définition est que la plupart des auteurs qui l'utilisent vont préciser, plus loin dans leur texte, que les langues de spécialité ont tout de même un « style » particulier, certaines tournures de phrases leur appartenant en propre. Le malaise n'est pas dissipé. Par ailleurs, affirmer que le concept de « langue de spécialité » se ramène à celui de « terminologie » ou de « nomenclature » pose le même problème que de dire qu'il ne se ramène pas à « terminologie », car tant qu'on ne disposera pas de descriptions exhaustives dans plusieurs domaines, il est difficile de soutenir l'un ou l'autre point de vue. Nous croyons que la réduction de LSP à la notion de « terminologie » est due à une méconnaissance des autres faits linguistiques.

Parmi les langues de groupes, les langues de spécialités et les langues techniques constituent actuellement les réalisations les plus fréquentes et les plus intéressantes pour les linguistes. Correspondant à accroissement et à la spécialisation des diverses activités professionnelles et extraprofessionnelles, réparties en différents métiers, sciences et spécialités, ces langues se sont développées et diversifiées à côté de la langue commune. Si l'ancien français fut l'époque des registres régionaux (dialectes), le moyen français la période où s'affirmèrent les

---

<sup>4</sup>Analyse linguistique et recherche pédagogique. Actes du stage de Saint-Cloud, 23-30 novembre 1967, Strasbourg, AIDELA, p. 31-38.

différenciations sociales (sociolectes), le français moderne, plus précisément le français actuel, est caractérisé par l'imposant développement des langues de spécialités et des langues techniques (technolectes). Le problème sociologique qui prime au XX<sup>e</sup> siècle est celui des langues spécialisées et des langues techniques qui sont à présent plus intéressantes à étudier que les sous-registres des différentes classes sociales.<sup>5</sup>

Leur importance dans l'ensemble du système du français et d'autres langues contemporaines ressort de leur nombre, du volume du matériel linguistique spécialisé et d'une distance de plus en plus grande par rapport à la langue commune.

On peut admettre que chaque secteur professionnel, technique, scientifique, etc., possède une langue adaptée à sa spécialisation : le nombre total des langues correspondantes équivaut donc à celui des spécialisations. Les multiples interférences qui existent entre elles empêchent d'avancer des chiffres précis ; il est toutefois possible, dans le seul domaine des «sciences», l'en préciser l'ordre de grandeur : le Grand Larousse Encyclopédique n'enregistre pas moins de 711 sciences humaines et 529 sciences exactes. Même si l'on en défalque un certain nombre pour les domaines qui ne sont plus d'actualité et que l'on tienne compte, en outre, des apparentements parmi les branches professionnelles dont les terminologies par conséquent se recoupent, il reste pour les sciences une quantité impressionnante de secteurs, ce qui donne une idée de la multitude des langues de spécialités à envisager. Il est pratiquement impossible de se faire une idée précise de l'ensemble des domaines et des langues s'y rattachant.

L'Europe de 1950 enregistre un retard considérable dans les domaines des sciences et des techniques, la littérature scientifique de pointe étant, pendant la guerre, devenue américaine. Malgré une évolution progressive du nombre de scientifiques français publiant depuis lors en anglais, les vocabulaires des techniques et des métiers ainsi que les terminologies scientifiques constituent de nos jours la partie la plus importante du lexique français, et surtout la plus productive. Parallèlement au développement de nouvelles machines, de nouveaux produits ou de nouveaux savoir-faire, une des caractéristiques des vocabulaires des sciences et des techniques est la rapidité de leur évolution.<sup>6</sup>

L'accélération des moyens et techniques de diffusion entraîne elle-même l'évolution du langage. Un nouveau terme, utilisé dans la presse orale et écrite, dans des émissions et commentaires de radio et de télévision, des communiqués commerciaux ou publicitaires, ou des

---

<sup>5</sup> HOFFMANN, I. (1979) Towards a Theory of LSP. Elements of a Methodology of LSP Analysis, Fachsprache. Langue de spécialité. Didactique - Recherche - Terminologie, vol. 1, nos 1-2, p. 12-17.

<sup>6</sup> GALLAIS-HAMONNO, J. (1982) Les modaux dans le texte scientifique anglo-saxon, Les Langues modernes, vol. 76, no 1, p. 61-72.

rapports et synthèses, peut se répandre aujourd'hui extrêmement vite et, en quarante-huit heures, s'imposer comme en vingt années d'une implantation lente et régulière. D'où une confusion possible entre phénomènes de mode passagère et usage établi.

Les publications signalées dans Le livre du mois de mai 1991 sont, pour 60 % d'entre elles, de nature spécialisée, proportion presque deux fois supérieure à celle de février 1989 ; 400 milliards de pages sont brassées par ailleurs chaque année en France dans les entreprises. Entre 1950 et 1975, environ 6500 nouveaux dictionnaires scientifiques et techniques proposent une nomenclature en français, et l'on évalue à une dizaine de milliers le nombre de termes liés au progrès scientifique créés chaque année.<sup>7</sup>

Le vocabulaire scientifique et technique représente à lui seul quelque 80 % de la néologie. L'étude des éditions du Petit Larousse de 1949 et de 1960 fait apparaître que la dynamique du vocabulaire est représentée en priorité par les vocabulaires scientifiques et techniques. Près de la moitié de Supplément au TLF aura trait aux domaines de spécialité.<sup>8</sup>

Le Dictionnaire de l'Académie lui-même accorde une place croissante aux domaines de spécialité, avec, en 1994, trois fois plus d'abréviations de domaines figurant dans les rubriques elles-mêmes. À notre époque comme aux précédentes, la force d'une langue est qualitativement et quantitativement mesurable dans les bibliothèques et les banques de données qu'elle a permis d'alimenter en ouvrages artistiques, techniques et scientifiques dont la connaissance permet des réalisations précises. Une langue qu'on n'écrit pas, ou qui n'a pas servi de véhicule de transcription à la connaissance et à sa propagation, fait plus difficilement fleurir la culture qu'elle sous-tend. Toute langue qui ne permet pas l'exécution de projets précis et qui ne sert pas au développement voit son utilité réduite.<sup>9</sup>

#### **4- Les LSP sont des niveaux de langue, des styles particuliers**

Une deuxième approche consiste à ranger les LSP parmi les langues spéciales au même titre que l'argot. D'autres considéreront les LSP comme étant un niveau de langue au même titre que la langue familière, soutenue, populaire, etc., la langue d'un groupe particulier ou un dialecte social. Enfin, certains reconnaissent un style particulier à une langue de spécialité ou aux langues scientifiques et techniques en général. Les observations que nous venons

---

<sup>7</sup> WIESER, J. (1979) Introduction, Fachsprache. Langue de spécialité. Recherche Didactique-Terminologie, vol. 1, nos 2-3, p. 8-12.

<sup>8</sup> OPITZ, K. (1980) Language for Special Purposes. An Intractable Presence, Fachsprache. Langue de spécialité. Didactique-Recherche-Terminologie, vol. 2, no 1, p. 21-27.

<sup>9</sup> HOFFMANN, I. (1979) Towards a Theory of LSP. Elements of a Methodology of LSP Analysis, Fachsprache. Langue de spécialité. Didactique - Recherche - Terminologie, vol. 1, nos 1-2, p. 12-17.

d'évoquer ne règlent pas le problème théorique qui se pose. À notre point de vue, parler de niveau de langue, de style particulier, de dialecte social ou de langue spéciale, parler des LSP en termes banals ou encore les condamner, c'est tout de même reconnaître qu'il existe des différences par rapport à une autre langue, une marge avec laquelle on ne se sent pas à l'aise, sans toutefois dire en quoi consiste cette marge. Parler de discours, de style ou de niveau de langue ne fait qu'atténuer le problème et évite l'utilisation de langue dans l'expression langue de spécialité.

## **5- Langue de spécialité par opposition à langue usuelle**

Une troisième approche consiste à définir la langue de spécialité en l'opposant à d'autres langues ou discours comme ce qu'on nomme langue générale, langue usuelle, langue courante, langue d'usage, langue ordinaire, langue commune ou langue quotidienne, comme on définit le terme en l'opposant à mot ou unité lexicale. Certains définissent les LSP en les opposant à langue littéraire ou poétique. Quoiqu'on ne le dise pas clairement, il semble que toutes ces langues (langue usuelle, d'usage, etc.) soient des façons de nommer la langue standard. L'approche voulant comparer la langue de spécialité et la langue usuelle consiste en quelque sorte à mesurer les différences qui existent entre ces deux ensembles. Les points de vue émis consistent à dire que 1) la langue de spécialité et la langue usuelle s'excluent (la langue de spécialité n'est pas de la langue usuelle et la langue usuelle est tout ce qui n'est pas de la langue de spécialité), ou que 2) la langue de spécialité utilise un nombre restreint des ressources offertes par la langue usuelle (l'ensemble « langue de spécialité » est plus petit que l'ensemble « langue usuelle ») ou, enfin, à dire que 3) la langue de spécialité, en plus d'utiliser un nombre restreint des ressources de la langue usuelle, peut posséder certains traits inexistantes en langue usuelle. Mais définir les LSP en les opposant à d'autres concepts comme langue usuelle, c'est admettre d'emblée qu'il existe des variantes d'une même langue. Cependant, cette façon de procéder pose un problème majeur. On veut définir un concept abstrait (celui de LSP) par opposition à un autre concept abstrait (celui de langue usuelle) qui, à notre connaissance, n'a pas été circonscrit de façon satisfaisante, du moins pas par ceux qui privilégient ce type d'approche<sup>10</sup>. Ainsi, LSP dans ce contexte n'est saisissable que virtuellement (par exemple, on admet volontiers qu'un manuel d'entretien de machinerie lourde n'utilise pas les mêmes structures de phrases que celles utilisées dans une lettre écrite à un ami). Définir les langues de spécialité à l'aide de considérations linguistiques en tentant de trouver ce qu'elles ont d'original par rapport à la langue usuelle est plutôt hasardeux, puisque l'absence de certains phénomènes

---

<sup>10</sup> PÉTROFF, A. J. (1984) Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique, Langue française, no 64, p. 53-67.

dans l'une ou l'autre langue ne garantit pas, théoriquement, l'exclusion définitive de l'une ou l'autre langue. Rien n'empêche un auteur d'utiliser telle structure qu'on avait dit absente au préalable.<sup>11</sup>

## **6- À défaut de définition, un essai de délimitation**

Une dernière approche au concept de « langue de spécialité » consiste non plus à définir les LSP en tentant de trouver ce qu'elles ont de particulier par rapport à d'autres modes d'expressions, mais plutôt à les délimiter en essayant de faire ressortir certaines de leurs caractéristiques. Cette approche est, à notre avis, la plus intéressante et la seule possible dans l'état actuel des connaissances. Il faut noter toutefois que les recherches ont surtout porté sur les langues des disciplines scientifiques (sciences pures) et techniques. Il n'est pas certain que les mêmes conclusions se dégageraient d'une analyse portant sur un domaine des sciences humaines. Il semble qu'on soit arrivé à s'entendre sur certaines caractéristiques des LSP.

L'objectif du texte ou du discours spécialisé est de communiquer un fait, émettre une hypothèse, faire état d'une observation, diffuser des connaissances, expliquer un procédé ou une méthode reliés à une discipline qui étudie l'être humain, le monde animal ou végétal. - La communication spécialisée est faite par un spécialiste du domaine en question (à part quelques exceptions : le journaliste écrivant un article de vulgarisation ou le traducteur, mais dans les deux cas, les connaissances sont acquises par l'intermédiaire d'un spécialiste). Tous les chercheurs ne s'entendent pas sur le fait d'inclure les articles de vulgarisation dans les LSP<sup>12</sup>.

- La communication scientifique et technique s'adresse dans la plupart des cas à des spécialistes ou des personnes en voie de le devenir (à part les textes de vulgarisation qui s'adressent au grand public).

- La langue de spécialité semble tenir à la fois de la langue (langue naturelle) et des langues artificielles (langages formalisés). Elle utilise les ressources offertes par la langue et s'apparente, par un certain nombre de traits, aux langages formalisés : par exemple, le recours à certains éléments symboliques (symboles chimiques, formules mathématiques), à certains codes et formulations figées<sup>13</sup>, l'utilisation particulière de signes diacritiques, etc.

---

<sup>11</sup> SPILLNER, B. (1981) Aspects phraséologiques et syntaxiques des langues de spécialité et leur enseignement, Langues de spécialité, (coll. Triangle), AUELF / British Council / Goethe Institute, p. 99-112.

<sup>12</sup> JACOBI, D. (1984) Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science. Langue française, n° 64, p. 32-52.

<sup>13</sup> Le français dans le monde, n° 61, p. 20-26.



- Il semble que chaque langue de spécialité possède des caractéristiques la différenciant par rapport à une autre. La terminologie d'un domaine en est une, mais les domaines de la syntaxe, de la morphologie, de la sémantique ou de la stylistique restent encore à démontrer, ce qui justifierait l'expression langues de spécialité au pluriel. En même temps, il semble exister une sorte de tronc commun entre toutes, ou du moins, entre certaines langues de spécialité, tronc commun qu'il est difficile de mesurer, ce qui justifierait l'expression langue de spécialité au singulier.

- Il semble que la langue de spécialité et la langue de tout autre type ne soient pas des systèmes indépendants. La langue de spécialité ne résulterait que d'une réorganisation de certains phénomènes linguistiques, et ces différences se mesureraient en termes de fréquence.

- Il semble que la langue de spécialité se subdivise en sous-ensembles : langue technique, langue scientifique, langue professionnelle, niveaux de langues de spécialité (communication orale, langue didactique, langue ultra-spécialisée, etc.).

## **7- Recherche sur les discours spécialisés**

entre hier et aujourd'hui Il ne saurait être question de refaire ici, en détail, toute l'histoire de la recherche sur les langues de spécialité puis sur les discours spécialisés.<sup>1</sup> L'objectif de cette section est bien davantage de montrer comment l'évolution de ces travaux est finalement le reflet des différentes ruptures épistémologiques qu'ont connues les sciences du langage au cours de la seconde moitié du XXe siècle avec, en particulier, le tournant de l'analyse discursive et l'avènement des approches cognitives.<sup>14</sup>

## **8- L'analyse du discours spécialisé en question(s)**

### **1- 8-Discours spécialisé et/ou langue de spécialité ?**

La première question que nous paraît poser l'analyse du discours spécialisé, comme l'analyse du discours en général, est celle de la spécificité de l'objet discours, et donc de la spécificité de la discipline ou branche disciplinaire qui en traite. Elle se pose, nous semble-t-il, avec d'autant plus d'acuité que le discours spécialisé et la langue de spécialité sont, comme on le sait, souvent associés, voire parfois assimilés, l'un à l'autre et que l'on ne sait pas toujours

---

<sup>14</sup>[http://www.researchgate.net/profile/Laurent\\_Gautier2/publication/259772509\\_Des\\_langues\\_de\\_spcialit\\_la\\_communication\\_spcialise\\_un\\_nouveau\\_paradigme\\_de\\_recherche\\_l%27intersection\\_entre\\_sciences\\_du\\_langa\\_ge\\_info-com\\_et\\_sciences\\_cognitives\\_/links/00b4952e7dee1094c8000000.pdf](http://www.researchgate.net/profile/Laurent_Gautier2/publication/259772509_Des_langues_de_spcialit_la_communication_spcialise_un_nouveau_paradigme_de_recherche_l%27intersection_entre_sciences_du_langa_ge_info-com_et_sciences_cognitives_/links/00b4952e7dee1094c8000000.pdf)

précisément si l'appellation de langue de spécialité désigne une notion, un objet, un champ disciplinaire, etc.

Du point de vue notionnel, il y a, assurément, une forme de proximité naturelle entre le discours spécialisé et la langue de spécialité. Cette proximité tient tout d'abord à l'existence d'une relation fondamentale du discours (en général) à la langue (en général), qu'expriment un certain nombre de définitions, classiques en sciences du langage, où le discours, largement assimilé à la parole en ce sens, est conçu comme « la langue assumée par le sujet parlant » (Dubois *et al.* 1994 : 150), « l'usage de la langue dans un contexte particulier » (Charaudeau&Maingueneau, dir. 2002 : 185), « le produit de l'exploitation des ressources qui sont instituées en langue » (Neveu 2004 : 105), etc. Elle tient aussi au fait que les deux notions partagent une même caractéristique, exprimée dans l'un et l'autre cas par la référence explicite au spécialisé, qui constitue précisément leur propriété distinctive commune par rapport à la langue et au discours en général, ou à d'autres variétés comme la langue et le discours littéraires par exemple.<sup>15</sup>

On peut donc penser que le discours spécialisé se distingue de la langue de spécialité dans la mesure où les éléments qui permettent de le reconnaître comme spécialisé, c'est-à-dire qui fondent ce que l'on pourrait appeler le jugement de spécialisé, ressortissent, par référence au couple langue-discours tel qu'il est traditionnellement conçu, au niveau du discours plutôt qu'à celui de la langue. Ainsi, lorsque les éléments fondant le jugement de spécialisé sont de nature lexicologique, c'est-à-dire envisagés dans le cadre d'une approche lexicologique, où l'on distingue traditionnellement le lexique (qui relève de la langue) du vocabulaire (qui relève de la parole ou du discours), on distinguera théoriquement les deux entités suivantes : la langue de spécialité, si l'on travaille sur le lexique (les lexèmes) ; le discours spécialisé si l'on travaille sur le vocabulaire (les vocables). La réalité apparaît pourtant plus complexe et les spécialistes soulignent que l'accent mis sur l'étude des unités réalisées en discours (le vocabulaire) n'exclut pas la prise en compte « d'un système lexical qui présiderait à l'actualisation des unités en discours, ce qui revient à dire que la distinction lexique / vocabulaire est fondée sur le principe d'une relation interactive entre langue et discours » (Charaudeau&Maingueneau, dir. 2002 : 601).<sup>16</sup>Du point de vue particulier de la terminologie et de ses unités, les termes, l'ancrage discursif apparaît plus marqué puisque « les termes apparaissent, sont formés et "institués" dans

---

<sup>15</sup><http://erev.org/1400?lang=en>

<sup>16</sup>Charaudeau&Maingueneau, dir. 2002 : p 601

et par des discours spécialisés (scientifiques et techniques) » (Mortureux 1995 : 22)<sup>17</sup> et que « [l]a terminologie est vue comme l'ensemble des unités *utilisées effectivement* dans la communication spécialisée » (Cabré 2000 : 34 ; c'est nous qui soulignons).<sup>18</sup> Le fait que les éléments de nature lexico-terminologique spécialisés, vocables et termes, puissent être rapportés au discours ou saisis à partir de lui ne suffit pas toutefois à définir le discours en tant qu'objet d'analyse. Il n'y a là rien d'étonnant puisque la construction de l'objet discours spécialisé est logiquement du ressort spécifique de l'analyse du discours.

La première nous paraît être celle qui voit dans l'analyse du discours spécialisé une forme d'analyse du discours, particulière par son objet mais ressortissant pour le reste aux problématiques de l'analyse du discours en général, elle-même conçue comme branche de l'ensemble disciplinaire plus large des sciences du langage. Elle se donne ainsi, dans la tradition de ce que l'on appelle parfois l'école française d'analyse du discours, comme finalité ou « horizon théorique » de « décrire linguistiquement des discours "spécialisés" ou lieux de transmission de connaissances et adosser les régularités langagières mises en évidence à un en-dehors de la discursivité (cognition, institution, représentations sociales...) susceptible d'en rendre compte et d'alimenter en retour ces descriptions des fonctionnements discursifs » (Beacco&Moirand 1995 : 9).<sup>19</sup> La description linguistique étant en ce sens plus une méthode d'investigation au service de l'analyse du fonctionnement discursif qu'une fin en soi, la conception du linguistique apparaît très ouverte. Quelle que soit en effet la dimension linguistique retenue comme point d'entrée (lexico-terminologique ; sémantico-syntaxique ; énonciative ; pragmatique ; traductologie ; etc.), elle vaut en tant qu'elle permet de constituer « des points d'accroche verbaux pour étudier l'inscription du sens dans la matérialité des textes et décrire ainsi leurs fonctionnements ». L'analyse du discours spécialisé nous paraît bien rester, en ce sens, une forme classique d'analyse du discours, dont l'objet ne se distingue des autres formes de discours que par la définition (postulée mais, comme nous chercherons à le montrer, discutable) que l'on en donne en tant que lieu de transmission de connaissances.<sup>20</sup>

La deuxième grande conception nous paraît être celle qui situe l'analyse du discours spécialisé dans la mouvance de l'ensemble généralement appelé *language for specific purposes (LSP)* dans la tradition internationale et langue(s) de spécialité ou langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) dans la tradition française. Elle est plus difficile à cerner, à la fois parce

---

<sup>17</sup>Mortureux 1995 : p 22

<sup>18</sup>Cabré 2000 : p 34

<sup>19</sup>Beacco&Moirand 1995 : p 9

<sup>20</sup><http://erevues.org/1400?lang=en>

que le cadre général *LSP-LANSAD* apparaît plus hétérogène dans ses propres orientations ou affiliations disciplinaires et, surtout, parce que le discursif ne paraît pas toujours y être clairement distingué du linguistique. C'est en effet ce que nous paraît démontrer le fait que, dans la présentation comme dans le texte d'un ouvrage justement consacré au discours spécialisé, l'auteur, éminent représentant du domaine, passe régulièrement, sans commentaire, d'un niveau à l'autre : « This book analyses the various features of specialized *discourse* in order to assess its degree of specificity and diversification, as compared to general *language* » (Gotti 2003 : 4<sup>ème</sup> de couverture ; c'est nous qui soulignons) <sup>21</sup>; « Other phenomena observed in general *language* occur with the equal, higher or lower frequency in specialized *discourse* » (Gotti 2003 : 308 ; c'est nous qui soulignons) <sup>22</sup>; etc. Au-delà de la discussion toujours possible sur le sens général et en contexte de l'anglais « *language* » et sa comparaison avec le français « langue », on peut certes penser que l'alternance entre *discourse et language* s'explique ici largement par le fait qu'il paraîtrait théoriquement incongru de parler de « *general discourse* ». Cette explication pourtant ne vaut plus lorsque l'alternance se produit en quelque sorte à l'intérieur du spécialisé, et singulièrement lorsqu'il est question de la désignation même de l'objet d'étude, où l'enjeu de la qualification (spécialisé, spécial, spécifique,...) paraît prendre le pas sur celui de la désignation de la substance à laquelle cette qualification s'applique (*language*, langue, discours, texte, genre,...). C'est en tout cas ce qui nous paraît ressortir de l'analyse critique argumentée des appellations concurrentes de « *restricted (language)* », « *special (language)* », « *micro(language)* », etc. à laquelle se livre Gotti (2003 : 22-25) <sup>23</sup> avant de justifier sa propre appellation de « *specialized (discourse)* », « which reflects more clearly the specialist use of language » (2003 : 24). S'il y a bien en ce sens une absence de consensus sur la désignation de l'objet, elle ne nous paraît pourtant pas seulement concerner la nature des propriétés distinctives qui permettent de reconnaître l'ensemble langagier considéré comme spécialisé mais aussi la nature même de cet ensemble langagier. Le fait que la discussion ne porte généralement pas sur le caractère assez indifférencié de cet ensemble (langue-discours ; discours-textes ; etc.) nous paraît s'expliquer si l'on replace le débat dans le cadre de la langue de spécialité (ou *LANSAD* ou *LSP*). C'est dans ce cadre que doit être appréciée la conception de l'analyse du discours. D'orientation linguistique (au sens large) – « a multidimensional analysis, covering both lexis and morpho-syntax as well as textual patterning » (Gotti 2003 : 11) <sup>24</sup> –, elle cherche à aller au-delà de la caractérisation linguistique (au sens étroit) des propriétés distinctives : « Whenever possible, the presence of

---

<sup>21</sup>C.fGotti 2003 : p 22

<sup>22</sup>C.fGotti 2003 : p 308

<sup>23</sup>C.fGotti (2003 : P 22-25)

<sup>24</sup>C.fGotti 2003 : p 11

such properties will be accounted for not only in linguistic but also in pragmatic terms (hence the preference for the term *discourse* rather than *language* to refer to the object of this analysis) » (Gotti 2003 : 10).<sup>25</sup>

Qu'elle soit donc conçue dans le cadre des sciences du langage ou dans celui de la langue de spécialité, l'analyse du discours spécialisé nous paraît en tout cas partager une même ambition, celle de ne pas se limiter à la description des caractéristiques linguistiques de surface du discours spécialisé, ou, plus exactement, du discours que l'on reconnaît comme spécialisé en fonction, comme nous allons maintenant le voir, des critères plus ou moins variables et explicites que l'on se donne.

## **9-Du discours spécialisé au discours des domaines spécialisés**

### **1-9-Vers la notion de domaine spécialisé :**

La position que nous défendons en proposant de repenser le discours spécialisé en termes de discours des domaines spécialisés dans le cadre d'un volet de l'anglais de spécialité centré sur l'étude des domaines spécialisés en contexte anglophone, suppose que la notion de domaine spécialisé ne présente pas le même caractère d'indétermination que celle de discours spécialisé. Il est donc essentiel de chercher à lui donner un contenu à la fois plus précis que ce à quoi renvoie généralement cette appellation dans les travaux d'anglais pour spécialistes d'autres disciplines et plus large que sa définition particulière en terminologie. Pour l'anglais pour spécialistes d'autres disciplines tout d'abord, la notion de domaine spécialisé paraît aller de soi et l'appellation paraît pouvoir s'appliquer naturellement aux grands ensembles – droit, économie, chimie, aéronautique, informatique, etc. – dans lesquels s'inscrivent et auxquels se rapportent ses objets traditionnels d'enseignement et de recherche, c'est-à-dire la variété d'anglais que l'on enseigne (et la discipline des étudiants à qui on l'enseigne), le genre discursif et les textes particuliers que l'on analyse, etc. La notion et l'appellation de domaine spécialisé apparaissent pourtant, malgré ce caractère naturel ou à cause de lui, assez peu présentes dans les travaux d'anglais pour spécialistes d'autres disciplines. Dès lors que la désignation de l'objet des travaux (anglais, discours, genre,...) comporte un terme spécifique situant l'étude dans le champ du spécialisé (médical, juridique, économique,...), il paraît en effet inutile de qualifier le domaine – dans la mesure où l'on a besoin de s'y référer –, de spécialisé. Il en va autrement dans les travaux de terminologie, où il est très régulièrement question de domaines spécialisés et/ou de domaines de spécialité. C'est, nous semble-t-il, que la notion de domaine

---

<sup>25</sup>C.f. Gotti 2003 : p 10

spécialisé y a un nécessaire statut théorique puisque les domaines spécialisés, conçus comme espaces ou systèmes conceptuels, jouent un rôle particulier dans la conception et l'organisation mêmes de la terminologie en tant que discipline. La conception des domaines spécialisés comme objet de la discipline anglaise de spécialité se distingue en ce sens nécessairement de celle que s'en donne la terminologie en fonction de ses finalités disciplinaires propres et il serait vain de chercher à réduire cette différence fondamentale à une question de largeur ou d'étroitesse du champ couvert par la notion.

## **10- Langage courant et langage spécialisé**

Le trait le plus souvent analysé de tout langage spécialisé est le vocabulaire. En effet, c'est bien la caractéristique première la plus immédiate pour différencier le langage spécialisé du langage courant. Pour mieux cerner le concept de vocabulaire spécialisé et surtout son mode de fonctionnement, il peut être utile d'établir une distinction entre la «nomenclature» (c'est-à-dire les termes propres à un champ d'activité donnée) et le «vocabulaire de soutien» (les cooccurrents du domaine, qui jouent un rôle d'encadrement).<sup>26</sup> Pour exprimer un sens, la nomenclature a besoin du vocabulaire de soutien ainsi que des mots appartenant au vocabulaire général, les mots du langage courant. Il est possible de représenter ce lien en termes de cercles concentriques : le vocabulaire général constitue le noyau, entouré par le tronc commun du vocabulaire spécialisé, lui-même constitué de plusieurs couches par degrés de spécialisation ; à la périphérie vient la nomenclature spécifique à chaque domaine. Les différents cercles peuvent se chevaucher, car le même mot peut appartenir au registre courant et au registre spécialisé.

Ce chevauchement entre le vocabulaire courant et le vocabulaire spécialisé traduit graphiquement l'un des aspects linguistiques les plus fréquents dans les langages spécialisés : la «polysémie». En effet, bien que la précision en soit l'un des critères fondamentaux, les langages spécialisés font souvent appel aux mots du langage courant pour définir des référents spécialisés. Les termes empruntés acquièrent ainsi un nouveau sens, tandis que, souvent, le mot appartenant au langage courant se spécialise. Exemple clair : *industria*<sup>27</sup>, dont le sens premier est «activité, application tenace, non séparée d'habileté et d'intelligence, orientée vers activités du type le plus différent»<sup>28</sup>, alors que le sens économique fait référence à un secteur bien précis de l'activité économique, dont le but est la production de biens de consommation par

---

<sup>26</sup>J.Darbelnet, «Réflexions sur le discours juridique» in : *Méta*, 24/1, 1979, pp.26 -28 ; J.Darbelnet, «Niveaux et réalisations du discours juridique» in : J.C.Gémar (dir.), *Langage du droit et traduction : essais de jurilinguistique*, Montréal, 1982, p.51-60 ; J.C.Gémar, «Terminologie, langue et discours juridiques. Sens et signification du langage du droit» in : *Méta*, 36/1, 1991, pp.275 -278 ; J.C.Gémar, op.cit., vol.2, Québec, 1995, pp.89-90.

<sup>27</sup> L'exemple est de M.Gotti, op.cit., 1991, p.44.

<sup>28</sup> Voir G.D'Anna, *DIR*, 1989, p.898.

l'utilisation et la transformation de matières premières et l'emploi de main d'oeuvre spécialisée. Ce sens économique <sup>29</sup>s'est d'ailleurs généralisé au point que le mot est de moins en moins utilisé dans sa première acception, qui est restée dans le verbe *industriarsi* ou dans l'adjectif *industrioso*.

Un autre procédé utilisé par le langage spécialisé pour créer de nouveaux termes à partir de la langue courante, c'est la métaphore. Elle a l'avantage de permettre la création de termes immédiatement évocateurs et, qui plus est, synthétiques. En effet, le fait de faire appel à des mots

déjà connus permet au destinataire du message non seulement de comprendre immédiatement le signifié, mais aussi de se passer de longues explications en raison de la capacité évocatrice de l'image. Citons, par exemple, des termes tels que *elasticità della domanda*, *depressione del mercato*, *equilibrio del mercato*<sup>30</sup> ; ou, dans le domaine de l'astronomie, *candore*, *macchie solari*, *momento*, dont le premier utilisateur fut Galilée.<sup>31</sup> Précisons tout de même que l'usage de la métaphore pour enrichir le vocabulaire n'est pas l'apanage des langages spécialisés, mais qu'il caractérise surtout la langue courante.

Précisons d'ores et déjà que le langage courant s'enrichit également grâce aux langages spécialisés. On parle alors d'élargissement d'un signifié précis à un domaine non spécialisé. Tous les termes qui appartiennent à des langages spécialisés, lorsqu'ils pénètrent la langue de tous les jours, ne remplissent plus seulement la fonction référentielle de départ. Leur capacité de pénétration est inversement proportionnelle à leur spécificité sémantique et, à un certain moment, on ne sait plus à quel domaine ils appartiennent<sup>32</sup>. Citons un exemple pour illustrer ce concept. Le terme *contesto*<sup>33</sup>, qui provient du langage de la linguistique et de la philologie, est entré dans le langage courant à travers celui de la politique et du syndicat. Les échanges sont multiples et ne concernent pas exclusivement les rapports entre le vocabulaire spécialisé et le vocabulaire courant, mais aussi les rapports entre les différents vocabulaires spécialisés.<sup>34</sup>

Les langages spécialisés n'occupent pas une citadelle imprenable, aux rares issues. Il existe un va-et-vient constant entre les différentes formes d'expression. Il y a des mots très froids, qui

---

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Cf. M.Gotti, *I Linguaggispecialistici*, Florence, 1991, p.47. Les exemples sont de M.Gotti.

<sup>31</sup> M.Dardano, «I linguaggiscientifici» in : L.Serianni, P.Trifone, *Storiadella lingua italiana*, vol.II, *Scritto e Parlato*, Turin, 1994, p.502.

<sup>32</sup> G.Devoto, M.L.AltieriBiagi, *La lingua italiana*, Turin, 1979, p.300.

<sup>33</sup> Ibid, p.300.

<sup>34</sup> Voir C.Javeau, «Défense de la langue française et sciences humaines», in : *Le français langue des sciences et des techniques*, 1987, p.47.

dénotent un concept et une réalité très déterminée, que le public s'approprie. En quelques semaines ou quelques mois, ils deviennent d'usage courant, quitte à être rapidement oubliés ou à prendre un sens détourné par rapport à leur usage précédent. Mais ils n'en restent pas moins présents dans les mémoires. Le phénomène existe depuis qu'une langue est langue, mais les médias de tous ordres favorisent la mise en place, presque impromptue, de ces nouveautés. Dans la partie consacrée à la polysémie du langage juridique italien, plusieurs exemples de cette réalité seront examinés. Grâce à ces échanges continus entre le langage courant et les langages spécialisés, la langue italienne, s'enrichit et se développe.<sup>35</sup> Cependant, il est difficile de quantifier l'importance du phénomène, toujours en cours d'évolution. Seul l'avenir peut permettre aux italianistes d'évaluer rigoureusement la situation de l'italien contemporain. Dans l'immédiat, il n'est possible que d'enregistrer la tendance croissante qu'ont les langages spécialisés à s'infiltrer dans l'usage quotidien.

On le voit, il est très difficile de faire la distinction entre les termes appartenant au vocabulaire spécialisé et ceux qui relèvent du vocabulaire général. Pour parvenir à une différenciation valable, il faut tenir compte de la valeur sémantique première d'un terme (que l'usage lui confère), mais aussi de l'emploi en contexte<sup>36</sup>, qui est le critère permettant de trancher sur la signification d'un mot. Par exemple, un mot tel que *codice* peut paraître comme appartenant au langage courant, alors qu'il a un sens très précis dans le vocabulaire juridique. Seul le contexte de son utilisation peut nous éclairer. Personne ne doute de l'appartenance de *codice* au langage juridique quand il est accompagné d'un déterminant tel que *civile* ou *penale*. *Codice civile* ou *codice penale* sont, sans aucun doute, des termes juridiques. De même pour le mot *motivazione*, mot courant et mot spécialisé dans le domaine du droit. Lorsqu'il est qualifié : *motivazione di una sentenza*, il n'y a plus aucun doute : il s'agit d'un terme juridique. Il faut donc considérer les mots à l'intérieur d'un discours, en situation, pour comprendre exactement leur signification. Le destinataire du message, écrit ou oral, sait qu'il est en présence d'un langage spécialisé : il n'est pas confronté à un seul mot, mais à un mot dans un contexte. Il est difficile d'établir avec précision les frontières entre le langage courant et le langage spécialisé<sup>37</sup>, et le vocabulaire demeure la caractéristique première, la plus immédiate, qui permette de les différencier. Élément facilement repérable, il se prête à d'éventuelles analyses quantitatives et peut être

---

<sup>35</sup> Cf. A.A.Sobrero, «Lingue speciali», in : A.A.Sobrero (dir.), *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Rome/Bari, 1999, p.268.

<sup>36</sup> Cf. A.A.Sobrero, «Lingue speciali», in : A.A.Sobrero (dir.), *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Rome/Bari, 1999, p.268.

<sup>37</sup> J.C.Gémar, *Traduire ou l'art d'interpréter. Langue, droit et société : éléments de jurilinguistique. Tome 2 : Application*, Québec, 1995, p.88.



aisément décrit. Le vocabulaire a donc constitué pendant longtemps le domaine privilégié de la recherche sur les langages spécialisés.

Cette tendance a toutefois été modifiée au cours des vingt dernières années<sup>38</sup>, lorsque les chercheurs ont constaté qu'il était réducteur de ne considérer les langages spécialisés que sous cet aspect. En effet, le fait de ne considérer ni la syntaxe, ni les réalisations textuelles des langages spécialisés, équivaut à les percevoir comme<sup>39</sup> «un assemblage de termes», et non comme des langages à part entière. Il va de soi que le matière traitée influence non seulement les choix de vocabulaire, mais aussi d'autres choix de type syntaxique, textuel et stylistique. Il serait singulier d'imaginer, par exemple, que seul le vocabulaire utilisé différencie le langage juridique du langage de la physique.

Le langage courant, du reste, n'est pas une réalité homogène, car il varie<sup>40</sup> selon les différentes situations, les différents locuteurs, leurs intentions, les destinataires... C'est ainsi que chaque langage spécialisé se distingue des autres non seulement du fait de la matière traitée, mais aussi en raison des compétences de chaque locuteur. Répétons-le : le contexte de la communication est un facteur primordial pour comprendre les différents choix de vocabulaire, de syntaxe et de style que le locuteur opère dans sa communication. C'est pour cette raison que nous tenons compte du contexte extralinguistique dans la description des différents types de textes juridiques analysés.

## **11- Apprendre la langue française de spécialité**

Les élèves dont la langue maternelle est le français apprennent souvent comme langue étrangère l'anglais, cependant il y a des études universitaires où le français représente la différence au curriculum d'une personne: Administration Hôtelière, Tourisme, sport.

La langue française a un grand emploi au marché professionnel, les professeurs universitaires trouvent le problème général qu'on ne les prend pas au sérieux du côté de la société, des plans d'étude ni des étudiants. Ceux-ci connaissent l'importance professionnelle des langues mais en général, ils ne consacrent pas les heures nécessaires à étudier sérieusement et méthodiquement une langue étrangère : ils ne sont pas conscients qu'à un entretien de travail

---

<sup>38</sup>J.C.Gémar, op.cit., tome 2, Québec, 1995, p.88

<sup>39</sup> Cf. M.A.Cortellazzo, *Lingue speciali. La dimensione verticale*, Padoue, 1990, p.6 ; M.Dardano, «I Linguaggi scientifici» in L.Serianni, P.Trifone, *Storia della lingua italiana*, vol.II, Scritto e Parlato, Turin, 1994, p.502.

<sup>40</sup>Cf.M.Gotti. *I linguaggi specialistici*, Florence, 1991, p.9.

l'intervieweur va faire attention aux langues qu'il parle plutôt qu'à la moyenne qu'il a eu à d'autres matières.<sup>41</sup>

Une autre difficulté des professeurs est que les plans d'étude universitaires consacrent très peu de temps pour les classes de langues en général, et du français en particulier.

La motivation qui ont les élèves pour choisir cette langue parmi d'autres est très variée: plusieurs choisissent le français par une liaison affective (attirés par la culture française, des amis ou famille francophone); par un intérêt par la langue et par la culture; ou principalement parce qu'ils la considèrent une langue "facile" à par sa "similitude" avec le français.

Nous pourrions définir la langue pour des buts spécifiques comme les ressources employés à communiquer des contenus d'une nature spécifiquement (scientifique ou technique). La différence entre la langue générale et la langue pour des buts spécifiques est à la nature du message, qui est employé pour des objectifs déterminés, pour communiquer des faits concrets.

La langue technique est un instrument et elle n'est pas synonyme de langage limité, ce qui est limité sont les situations auxquelles on l'emploie. Ce qui est spécifique est le but pour utiliser la langue mais pas la langue en soi-même. Parfois il semble impossible d'aborder l'apprentissage d'une langue pour des buts spécifiques par la magnitude de connaissances qu'elle demande: pas seulement linguistiques générales et du champ spécifique auquel on va les appliquer, mais aussi connaissances des possibles situations communicatives réelles dans lesquelles l'élève sera concerné. Dans ce sens, pour articuler un programme de langue pour des buts spécifiques il est utile de préciser des objectifs d'apprentissage répondant à une série de questions :

- 1.- Quel statut, quels rôles, quelles caractéristiques aura l'élève à l'heure de parler français?
- 2.- Avec qui il va communiquer?
- 3.- Quels actes de parole devra-t-il savoir réaliser?
- 4.- Dans quelles circonstances devra-t-il réaliser ces actes-là?
- 5.- De quelle expérience aura besoin l'élève pour les réaliser ?

Face à un public déterminé nous devons élaborer un programme d'études prévoyant l'échange verbal avec ses composants sociaux, psychologiques et référentiels fondés sur l'idée que la langue est un outil qui complète des différentes fonctions et communique des

---

<sup>41</sup>[http://www.academia.edu/2497340/Fran%C3%A7ais\\_langue\\_de\\_sp%C3%A9cialit%C3%A9\\_version\\_fran%C3%A7aise\\_de\\_l'article\\_ayant\\_le\\_m%C3%Aame\\_nom\\_en\\_espagnol](http://www.academia.edu/2497340/Fran%C3%A7ais_langue_de_sp%C3%A9cialit%C3%A9_version_fran%C3%A7aise_de_l'article_ayant_le_m%C3%Aame_nom_en_espagnol)

différentes intentions. Nous devons viser à ce que nos élèves aient une approche à l'utilisation de la langue dans le cadre professionnel dans lequel ils travailleront. C'est important à l'apprentissage de langue pour des buts spécifiques de faire un emploi partiel de textes et utiliser de préférence du matériel authentique et hétérogène.

Le matériel authentique se différencie du matériel pédagogique à ce qu'il n'a pas été écrit pour l'apprentissage d'une langue, c'est-à-dire, il n'est pas didactique. Cependant il a été produit dans une situation communicative réelle<sup>42</sup>. Si bien le matériel authentique est synonyme d'hétérogénéité et empêche une progression réglée de connaissances, il a l'avantage que cette hétérogénéité est germe de créativité.

Le matériel authentique permet une majeure ou mineure intervention créative en fonction de son degré d'emploi, c'est ainsi que des certificats, formulaires, lettres officielles, notifications permettront surtout de travaux, de compréhension, comparaison, reconstruction ou imitation, pendant que des documents du type rapports, articles, lettres, actes permettront en plus, des travaux de récréation.

## **12- Conclusion**

Après ces quelques considérations, il est possible de constater qu'on arrive à une espèce de consensus en ce qui concerne une définition opératoire des langues de spécialité<sup>43</sup>.

Le concept de « langue de spécialité » est assez commode à certains domaines de la linguistique appliquée, ceux du traitement automatique et de l'enseignement. Dans ce contexte, la définition du concept revêtirait un caractère fonctionnel et pourrait être formulée comme suit : Sous-ensemble linguistique comprenant l'ensemble des moyens d'expression (lexicaux, morphologiques, syntaxiques et stylistiques), utilisés la plupart du temps par un groupe de spécialistes, à l'intérieur d'un domaine du savoir humain. Formulée dans ces termes, la définition laisse sous-entendre que chaque discipline possède sa langue de spécialité et qu'elle répond avant tout à des impératifs pragmatiques. Toutefois, sur le plan théorique, le consensus est loin d'être atteint<sup>44</sup>.

En effet, tant qu'on ne disposera pas de descriptions exhaustives de textes spécialisés provenant de plusieurs domaines et d'une description exhaustive de ce qu'on entend par langue usuelle, les définitions visant à opposer les deux ne restent que des spéculations. Il a été possible de

---

<sup>42</sup>[http://www.academia.edu/2497340/Fran%C3%A7ais\\_langue\\_de\\_sp%C3%A9cialit%C3%A9\\_version\\_fran%C3%A7aise\\_de\\_l'article\\_ayant\\_le\\_m%C3%Aame\\_nom\\_en\\_espagnol](http://www.academia.edu/2497340/Fran%C3%A7ais_langue_de_sp%C3%A9cialit%C3%A9_version_fran%C3%A7aise_de_l'article_ayant_le_m%C3%Aame_nom_en_espagnol)

<sup>43</sup> Polycopié de cours abordé en classe de FLE << La langue de spécialité >>

<sup>44</sup> Polycopié de cours abordé en classe didactique et inter-culturalité avec Monsieur Ammara.

dégager certaines caractéristiques des langues de spécialité ; reste à savoir s'il existe plusieurs langues de spécialité et si ces langues de spécialité diffèrent d'une langue qu'on appelle usuelle.

## **1- Qu'est-ce que le sport ?**

Le sport est une activité qui requiert un effort physique ou mental et qui est encadré par un certain nombre de règles et coutumes. Le sport est un ensemble d'exercices, le plus souvent des exercices physiques, se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions.<sup>45</sup>

Le terme sport en lui-même descend en toute vraisemblance de « desport » en vieux français. La question principale ne se résume pas dans cette quête de généalogie lexicale.

Au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le terme de sport finit par définir l'ensemble grandissant et se massifiant des pratiques physiques ludique structurées sous formes compétitives.

L'acception universel l'emporte dès le début du vingtième et clôt partiellement le débat. Mais la société humaine a horreur du vide et du simplisme. Très vite le problème n'est plus tant de savoir à quelle discipline particulière vous vous a donnez, mais de quelle façon, dans quel état d'esprit, dans quel environnement. Naturellement, dans un contexte historique marqué par de grands affrontements politiques, idéologiques et sociaux, la construction des représentations culturelles du sport s'organise souvent autour de clivage dichotomique forts et marqués.

Ainsi, les origines bourgeoises du sport vont centrer la distinction primitive autour de l'amateurisme et de son opposant/complément le professionnalisme. Aujourd'hui encore les vertus du sport restent souvent attachées à sa dimension amateur alors que ses « dérives » sont renvoyées à l'élite rémunérée.<sup>46</sup>

Le sport est un phénomène quasi universel dans le temps et dans l'espace humain. ...Ex (Le Football, basket-ball, tennis, handball ..... etc.).<sup>47</sup>

## **2- sport : une question d'âge et de génération :<sup>48</sup>**

---

<sup>45</sup><http://aiderepit.jimdo.com/mais-qu-est-ce-que-le-sport/>

<sup>46</sup><http://www.sofoot.com/blogs/marxist/les-adjectifs-du-sport-149043.html>

<sup>47</sup><http://aiderepit.jimdo.com/mais-qu-est-ce-que-le-sport/>

<sup>48</sup>[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/DONSOC06zu.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06zu.PDF)

Les jeunes sont très sportifs : **90 %** des **15-24** ans ont pratiqué une activité physique ou sportive en **2003**. Les pratiquants sont un peu moins nombreux parmi les **25-44** ans ; après **65** ans, seule une personne sur quatre a une activité physique ou sportive (figure1). Avec **64 %** de sportives contre **79%** de sportifs, la pratique est plus importante chez les hommes que chez les femmes. Les différences entre hommes et femmes se manifestent surtout parmi les plus âgés ; entre **15** et **24** ans, filles et garçons sont globalement aussi nombreux à faire du sport. Les filles semblent « décrocher » à partir de **25** ans : entre **25** et **34** ans, elles sont moins de **80 %** à pratiquer un sport, contre **90 %** des garçons du même âge. Mais ces résultats sont peut-être le signe de l'apparition d'une génération de jeunes filles plus sportives que leurs aînées, qui font autant de sport que les garçons de leur âge et qui continueront à en faire après **25** ans.

(**82 %**) que des inactifs (**47 %**). La vie active ou étudiante s'accompagne d'une dynamique de sociabilité qui n'est d'ailleurs pas spécifique au domaine sportif : ces catégories de personnes sont aussi très actives en matière de sorties et de pratiques culturelles (**Muller, 2005**). Aussi l'âge n'est-il pas la cause unique de l'absence de pratique sportive.

Les deux tiers des personnes sans activité sportive ont plus de **50** ans, mais six non-pratiquants sur dix sont des femmes et huit sur dix n'ont pas le baccalauréat – des proportions bien plus élevées que dans la population générale (**encadré 3**). Avoir des enfants en bas âge constitue également un frein aux activités physiques ou sportives. Mais les personnes vivant en couple sont plus souvent sportives que les autres, quels que soient leur âge et leur sexe. Habiter une grande ville est aussi plus propice à la pratique d'un sport, sauf Paris (**Collin, 2004**).

### **3- Le sport en tant que droit humain :**

Le sport est plus qu'un moyen pratique de promouvoir le développement et la paix. En effet, la possibilité de pratiquer et d'apprécier le sport et le jeu est un droit humain qui doit être favorisé et soutenu. Par conséquent, le sport et le jeu constituent non seulement un moyen, mais aussi une fin. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) n'était pas représenté dans l'Equipe de travail, mais il y a eu un consensus sur l'importance d'examiner le

droit au sport et au jeu, surtout en raison de la place qu'il occupe dans plusieurs instruments clés utilisés par les organismes concernés 9. La reconnaissance du sport en tant que droit humain est clairement enchâssée dans l'article premier de la Charte de l'éducation physique et du sport adoptée par l'Unesco en 1978. Cette charte stipule que « tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique et au sport » et souligne que toute personne n'a le droit de participer au sport, y compris surtout les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés. De même, le droit de l'enfant au jeu est consacré dans l'article 31 de la Convention sur les droits de l'enfant, qui reconnaît « à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge ». <sup>49</sup>Cet article stipule en outre que l'enfant a non seulement le droit de jouer, mais aussi le droit de voir organiser à son intention des possibilités de jeu, et il engage les Etats à encourager « l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité ». Plusieurs autres instruments des Nations Unies reconnaissent également l'importance d'accéder et de participer au sport, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. De même, les Conventions nos 138 et 182 du BIT concernant le travail des enfants demandent aux gouvernements d'adopter des politiques de réinsertion des enfants qui travaillent. Ici, le sport est considéré comme un instrument de politique efficace. Malgré l'existence de ces instruments internationaux, le droit au sport et au jeu est souvent dénié. Dans bien des cas, cela est dû à la discrimination fondée essentiellement sur le sexe et sur les capacités. Souvent, cela est aussi dû à la négligence politique de l'importance du sport dans la société, qui se traduit notamment par la baisse des dépenses consacrées à l'éducation physique et par le manque d'espaces appropriés et de ressources nécessaires au sport. Toute fois, le fait de reconnaître que l'accès et la participation au sport et au jeu sont des droits humains crée la responsabilité de veiller au respect de ces droits. Par conséquent, il incombe aux Etats, au système des Nations Unies et à d'autres intervenants de créer des possibilités de participation au sport et au jeu, permettant ainsi à tous de jouir du droit au sport et au jeu. Le HCDH pourrait approfondir cette question ainsi que la possibilité de recourir au sport pour promouvoir le respect des droits de l'homme.

#### **4- Le football est le sport le plus populaire de la planète :<sup>50</sup>**

---

<sup>49</sup>[http://www.un.org/sport2005/resources/rapport\\_sport\\_%20et\\_dvpt\\_francais1.pdf](http://www.un.org/sport2005/resources/rapport_sport_%20et_dvpt_francais1.pdf)

<sup>50</sup>[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/DONSOC06zu.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06zu.PDF)

La pratique du football présente des risques de traumatismes, de chocs, de chute ou de contacts entre partenaires ou adversaires. Qu'ils soient pratiqués à un haut niveau ou dans le cadre de la convivialité ou du loisir, sur un terrain extérieur ou en salle le football envoient tous les dimanches de nombreux pratiquants vers les services d'urgence.

Heureusement, les accidents graves sont rares, même s'ils peuvent entraîner des soins, un arrêt sportif et un arrêt de travail ayant un véritable coût social.

Le bon respect des règles, associé à celui de l'arbitre, à la connaissance des gestes techniques et au maintien d'une bonne condition physique, limite les risques d'accidents ou du moins en diminue leur gravité.

## **5- La langue du football<sup>51</sup>**

Est la preuve que le purisme n'amène nulle part et que la langue française a une grande capacité créative. Corpus à la dimension transversale, elle ouvre de grandes perspectives à la recherche, en offrant de nouvelles pistes à la lexicographie.

La popularité du football l'a véhiculé vers une internationalisation progressive. Elle est désormais le sanscrit de ce sport. La langue française se révèle comme une langue hospitalière et ouverte sur le monde et les mondes.

## **6- Lexique et culture du football**

À propos de l'expression "endormir la balle" une différence de termes peut traduire des différences de culture du football et des différences dans le rapport entre le corps, le ballon et l'action. Ce qui est certain c'est que, au-delà de la terminologie de la Loi du football, les mots qui expriment des gestes et des actions de jeu diffèrent d'une langue à une autre, d'un pays à un autre, d'une région à une autre.

Aujourd'hui les lexiques comparés ont tendance à proposer des "traductions", tel mot en anglais et son équivalent français ou espagnol. Mais la terminologie du football ne s'est pas développée dans une logique de traduction. Dans certains pays sudaméricains cohabitent une quantité de termes anglais avec leur traduction espagnole, mais aussi avec une série de termes nouveaux, inventés pour favoriser la transmission des pratiques, le compte-rendu des matches,

---

<sup>51</sup>[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=ELA\\_165\\_0029](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ELA_165_0029)



le développement de styles. En espagnol, le terme "linesman" a évolué en "lineman" ou plus simplement en "línea" (ligne). On dira "el línea" (la ligne)... Mais on peut dire aussi "juez de línea" ou "árbitro de línea". Aussi, les speakers du Rio de la Plata emploient toujours les termes anglais pour désigner les positions des joueurs (goalkeeper, half, forward, back izquierdo, etc.).<sup>52</sup>

## **7- La pratique sportive en France, reflet du milieu social :**

En 2003, 71 % des personnes de 15 ans ou plus pratiquent une activité physique ou sportive, même occasionnellement. Les jeunes gens sont les plus investis dans le sport. Étudier ou être diplômé, travailler ou bien encore avoir un niveau de vie élevé favorise la pratique sportive et réduit les différences entre hommes et femmes. Ces facteurs conditionnent également le choix des activités physiques et sportives exercées et les modes de pratique. Les jeunes, les personnes diplômées ou bien insérées socialement ont la pratique sportive la plus diversifiée et c'est un public plus favorisé qui utilise les structures institutionnelles.

Le développement de la pratique sportive en France depuis une vingtaine d'années s'accompagne d'une consommation accrue d'articles de sport et de services sportifs.

Le nombre de licences délivrées par les fédérations sportives augmente également en 2003. 34 millions de personnes de 15 ans ou plus ont pratiqué au moins une activité physique ou sportive (APS), régulièrement tout au long de l'année, seulement à certaines périodes ou bien encore pendant les vacances.<sup>53</sup>

## **8- Lexique sportif :**

Dans le langage sportif, on relève la tendance à atteindre un sens inhabituel, ce qui est à l'origine des glissements sémantiques ou de l'expansion linguistique de son lexique.

Son registre dépend à la fois de la phraséologie qui l'a formé et de la connotation technique que les mots acquièrent dans leur aller-retour de la langue courante à la langue du sport. C'est ce que l'on observe, par exemple, avec le mot tifo qui a donné les dérivés : tifoso, tifoseria et tifare.

---

<sup>52</sup><http://langageterminologiefootballaf.blogspot.com/2010/04/lexique-et-culture-du-football.html>

<sup>53</sup>[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/DONSOC06zu.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06zu.PDF)

Le mot qui était passé dans la langue sportive pour indiquer la << maladie contagieuse>> des mordus du sport (surtout du foot).a lentement glissé vers une connotation de <<passion sportive>>, parfois violente (les ultras) pour un athlète ou une équipe. Le langage sportif a donc souvent transformé des termes génétiques en expressions techniques, ce qui les a enrichis.

Le dynamisme du langage sportif, favorisant ces glissements de sens, enrichit le lexique et donne aux mots une autonomie expressive qui réapparaissant dans la langue courante, en élargit le champ sémantique. Au niveau lexical, on constate la présence de nombreux autres phénomènes linguistique dans la langue sportive : néologisme, dérivations, emprunts, clagues, mots composés.

Le langage sportif crée plus de néologismes que la langue littéraire : Le Foot est le sport qui en offre le plus grand nombre que le cyclisme et dans le tennis.<sup>54</sup>

## **9- Le sport et les objectifs du Millénaire pour le développement :**

**Objectif 1 :** Réduire l'extrême pauvreté et la faim. Offrir des possibilités de développement aidera à lutter contre la pauvreté. L'industrie du sport ainsi que l'organisation de manifestations sportives importantes créent des possibilités d'emploi. Le sport fournit les compétences essentielles à une vie productive dans la société. La possibilité d'acquérir ces compétences est souvent plus limitée pour les femmes, ce qui explique que leur accès au sport revêt une importance critique.

**Objectif 2 :** Assurer l'éducation primaire pour tous. Le sport et l'éducation physique sont un élément essentiel d'un enseignement de qualité. Ils favorisent des valeurs et des compétences positives qui ont des incidences immédiates et durables sur les jeunes. Les activités sportives et l'éducation physique rendent généralement l'école plus attirante et permettent d'améliorer la fréquentation scolaire.

**Objectif 3 :** Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Améliorer l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation physique et au sport aide à ce qu'elles aient davantage confiance en les-mêmes et favorise une meilleure intégration sociale. Associer

---

<sup>54</sup>[https://books.google.dz/books?id=wepRau5zaooC&pg=PA109&lpg=PA109&dq=le+langage+sportif+foot&source=bl&ots=MJglBWpscP&sig=mFY\\_hShgkeuFI6woPjYkuDAyN4Y&hl=fr&sa=X&ei=mgw0VbSoNsWv7AbFp4GYAQ&ved=0CDMQ6AEwBA#v=onepage&q=le%20langage%20sportif%20foot&f=false](https://books.google.dz/books?id=wepRau5zaooC&pg=PA109&lpg=PA109&dq=le+langage+sportif+foot&source=bl&ots=MJglBWpscP&sig=mFY_hShgkeuFI6woPjYkuDAyN4Y&hl=fr&sa=X&ei=mgw0VbSoNsWv7AbFp4GYAQ&ved=0CDMQ6AEwBA#v=onepage&q=le%20langage%20sportif%20foot&f=false)

les jeunes filles aux garçons à l'occasion d'activités sportives peut contribuer à sùr monter des préjugés qui contribuent souvent à la vulnérabilité sociale des femmes et des jeunes filles.

**Objectifs 4 et 5 :** Réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle. Le sport peut être un moyen d'offrir aux femmes un style de vie sain et de transmettre d'importants messages concernant une large gamme de problèmes sanitaires.

**Objectif 6 :** Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Le sport peut aider à mobiliser des populations qu'il serait difficile d'atteindre autrement et permettre de disposer de modèles positifs susceptibles de transmettre des messages de prévention.

Les populations les plus vulnérables, dont les femmes et les jeunes filles, réagissent très favorablement aux programmes concernant les sports.

Le sport peut également contribuer efficacement à surmonter les préjugés, l'ostracisme social et la discrimination.

**Objectif 7 :** Assurer un environnement durable. Le sport est idéal pour sensibiliser à la nécessité de préserver l'environnement. L'interdépendance entre la pratique régulière de sports en plein air et la protection de l'environnement est manifeste.

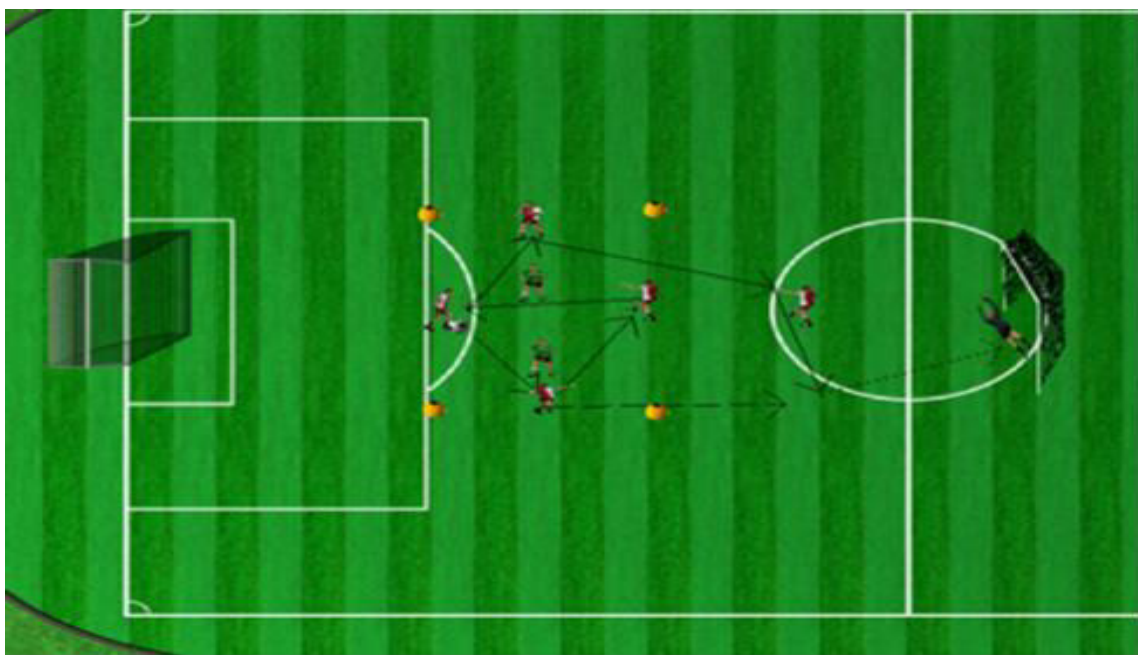
**Objectif 8 :** Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Le sport offre diverses possibilités de partenariats novateurs aux fins du développement et peut servir de mécanisme pour constituer et promouvoir des partenariats entre pays développés et pays en développement afin de s'employer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour ledéveloppement.<sup>55</sup>

---

<sup>55</sup>[http://fr.wikipedia.org/wiki/Objectifs\\_du\\_mill%C3%A9naire\\_pour\\_le\\_d%C3%A9veloppement](http://fr.wikipedia.org/wiki/Objectifs_du_mill%C3%A9naire_pour_le_d%C3%A9veloppement)

## **10- Echauffement :**

**Dimensions du terrain : zone de 16x16m**



**Durée :15min**

**Situation de départ :**

4 défenseurs jouent la conservation (min 3 passes) contre deux attaquants, Puis une fois que les défenseurs ont fait trois ou quatre passe, un des défenseurs latéraux passent au milieu défensif qui se trouve en dehors de la zone de jeu.

Le milieu passe alors au défenseur latéral opposé qui fait appel. Puis le défenseur tire au but, l'objectif ici est d'apprendre au joueur à conserver, puis à sortir par la zone latéral pour attirer l'adversaire.

Ensuite prendre appui avec le milieu défensif. Et le travail du milieu défensif, quand il reçoit le ballon d'un côté et de le sortir de l'autre côté. Donc ici il doit passer au latéral opposé qui prend l'espace libre et tire au but.

### **Exercice n°1 :**

**Durée:** 3 x 6 min avec 2 min de récupération entre les séries.

Travail de relance gardien + défenseurs

**1 gardien et 4 défenseurs contre 3 attaquants**



Le coach effectue une passe longue au gardien.

A partir de là les défenseurs effectuent les mouvements suivants :

- les défenseurs latéraux s'écartent jusqu'à la ligne de touche et vers l'avant (deuxième tiers du terrain). Ils doivent mettre leur corps face au jeu de façon à pouvoir jouer en une touche de balle dans le couloir.
- Les défenseurs centraux s'écartent en se positionnant dans chaque coin de la surface de réparation.

Le but pour les défenseurs est de marquer dans les petits buts. Quand le coach passe au gardien, 3 attaquants partent au pressing. Leur objectif est de récupérer le ballon est de marquer.



Voici les bonnes positions à adopter pour une bonne relance

### Exercice n °2

**Durée:** 3 x 6 min avec 2 min de récupération entre les séries.

## 1 gardien, 4 défenseurs et 1 milieu contre 3 attaquants



Le coach effectue une passe longue au gardien.

A partir de là les défenseurs effectuent les mouvements suivants :

- les défenseurs latéraux s'écartent jusqu'à la ligne de touche et vers l'avant (deuxième tiers du terrain). Ils doivent mettre leur corps face au jeu de façon à pouvoir jouer en une touche de balle dans le couloir. Ils doivent garder le terrain grand ouvert.
- Les défenseurs centraux s'écartent en se positionnant dans chaque coin de la surface de réparation.
- Le milieu de terrain doit se placer dans l'intervalle pour être libre. Il ne doit surtout pas essayer de se retourner lorsqu'il est dos au jeu. 3 possibilités pour le milieu. (Jouer un one-two avec le latéral),(remiser au défenseur central),(Chercher latéral opposé).

Le but pour les défenseurs est de marquer dans les petits buts.

Quand le coach passe au gardien, 3 attaquants partent au pressing. Leur objectif est de récupérer le ballon est de marquer.



### Exercice 3 :

**Durée** : 3 x 6 min avec 2 min de récupération entre les séries.

**1 gardien, 4 défenseurs et 2 milieux contre 4 attaquants**



Le coach effectue une passe longue au gardien.

A partir de là les défenseurs effectuent les mouvements suivants :



- les défenseurs latéraux s'écartent jusqu'à la ligne de touche et vers l'avant (deuxième tiers du terrain). Ils doivent mettre leur corps face au jeu de façon à pouvoir jouer en une touche de balle dans le couloir. Ils doivent garder le terrain grand ouvert.
- Les défenseurs centraux s'écartent en se positionnant dans chaque coin de la surface de réparation.
- Le milieu de terrain doit se placer dans l'intervalle pour être libre. Il ne doit surtout pas essayer de se retourner lorsqu'il est dos au jeu. 3 possibilités pour le milieu.

1/ Jouer un one-deux avec le latéral.

2/ remiser au défenseur central.

3/ Chercher latéral opposé.

Les milieux de terrain ne doivent pas être dans la même zone et sur la même ligne. Le milieu qui est à l'opposé du ballon doit prendre l'espace devant lui de façon à proposer une solution entre les milieux et défenseurs adverse. Sa position permettra à son équipe de trouver un point appui dans le but de remonter le terrain. On aura donc le schéma suivant : un milieu (le plus proche du ballon) qui reste en soutien et qui est le «fer de lance» et l'autre qui monte.

Le but pour les défenseurs est de marquer dans les petits buts.

Quand le coach passe au gardien, 3 attaquants partent au pressing. Leur objectif est de récupérer le ballon est de marquer.



#### Exercice 4 :

**Durée** : 20 min

**Match 8 contre 8 sur un demi-terrain.**

**Système de jeu:** 3- 1-3

Demander aux joueurs de porter une attention particulière à la relance.

Ne pas hésiter à arrêter le jeu pour apporter des corrections notamment sur le placement des joueurs.

#### **11- Entrevue avec l'entraîneur Boukhatemi Noureddine :**

**Comment se remettre en forme ?**

#### **12- Questionnaire :**

**Q : Pourquoi est-ce si difficile de se remettre en forme?**

**R :** Premièrement, il y a une perception souvent négative de l'activité physique. Les gens se trouvent des excuses pour ne pas en faire, remettent au lendemain un début d'entraînement, accusent le manque de temps, donnent la fatigue comme raison pour éviter de faire du sport. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il faut commencer. Tout simplement. Ne pas se poser de questions, ne pas se demander si ça nous tente ou pas, mais se féliciter chaque fois qu'on pose un geste pour notre santé.

**Q : Par où commencer quand ça fait des années qu'on ne s'entraîne pas, qu'on est essoufflé au moindre effort et qu'on n'aime pas faire du sport?**

**R :** La première chose à faire, et c'est primordial je crois, c'est de se fixer un objectif autre que la perte de poids. Bien sûr, il peut y avoir le poids, mais je crois que ce qui est encore plus puissant, c'est des objectifs du style « je veux avoir plus d'énergie pour jouer avec ma fille le soir » ou « je veux enfin dormir comme il faut ». Ça nous donne souvent du courage pour poursuivre malgré tout.

Ensuite, je conseillerais de faire une évaluation de sa condition physique complète dans un centre de conditionnement physique, par des gens certifiés dans le domaine, qui ont une scolarité appropriée. L'entraîneur est chargé d'évaluer, entre autres, la forme générale, les habitudes de vie, la force, la capacité cardiovasculaire, la flexibilité de son client.

Ensuite, suivre ses recommandations, que ce soit par une prescription d'exercices adaptés à faire en salle ou chez soi, quand on ne peut pas se permettre de passer du temps dans un centre. On peut se faire proposer des exercices à la maison, suivre des DVD d'exercices, travailler avec des appareils... Il y a toute sorte de moyens de se remettre en forme.

**Q : Combien de temps d'exercice recommande-t-on de faire pour se remettre en forme?**

**R :** Tout dépend du temps que l'on peut y consacrer. Si on s'est mis comme objectif d'en faire une heure par jour et que c'est totalement irréaliste dans notre horaire, l'entraînement ne durera pas. On va abandonner tout très vite. Ce qu'il faut retenir, c'est que ça soit 10, 15 ou 30 minutes d'exercices par jour ou quelques fois par semaine, rien n'est perdu. Tout exercice compte, toute activité physique qu'on fait est bénéfique pour notre corps. Ça devrait être notre motivation

numéro un. Et quand on ne fait pas nos exercices, il ne faut surtout pas se culpabiliser, mais plutôt continuer à s'encourager.

**Q : Comment combattre la fatigue qui vient très vite dès le début?**

**R :** C'est vrai qu'au début, la première semaine surtout, on est très fatigué. Ensuite, tout se replace et on sent rapidement rempli d'une grande énergie. Les courbatures, quant à elles, viennent entre 24 et 48 heures après l'exercice. On n'a qu'à attendre qu'elles soient parties pour recommencer la même activité à la même intensité. Ce qui est bien, c'est que quand on se remet à bouger, les courbatures disparaissent.

**Q : Comment se motiver au quotidien?**

**R :** Il faut se rappeler notre objectif qui doit être assez puissant pour nous convaincre de poursuivre. Toujours le garder en tête. En ce qui concerne le poids, il faut être patient et ne pas l'évaluer simplement en fonction du chiffre qu'il y a sur la balance. Il faut aussi mesurer sa taille, la dimension de ses cuisses. Et à long terme, ce qui motive, c'est l'atteinte des résultats.

**Q : Comment mettre l'entraînement physique à son horaire avec la vie de fou qu'on mène, disons une mère de famille monoparentale à faible revenu avec jeunes enfants?**

**R :** Il faut prévoir des petites choses dans le quotidien qui ne chamboulent pas tout l'horaire, qui ne sont pas difficiles, comme une marche tous les jours après le repas. Avec un bébé en poussette, c'est agréable! Il faut que ça devienne une priorité, mais en même temps, qu'on ne voie pas tout trop gros. Si quelqu'un peut faire du sport seulement le week-end, c'est parfait aussi. Tranquillement, peut-être, il apprendra à planifier d'autres plages horaires, organiser son temps et s'adapter quand il verra les bienfaits que ça lui apporte.

**Q : Quelles sont les cinq règles d'or pour entreprendre et réussir notre remise en forme ?**

**R :** regarde ma fille il y a plusieurs règles mais voila il faut d'abord :

1. Établir des objectifs concrets à court, moyen et long termes.
2. Faire une évaluation de votre condition physique par un spécialiste compétent.
3. Suivre la prescription de l'entraîneur, adaptée à votre condition physique.
4. Établir quand et combien de temps vous pouvez vous entraîner.

5. Ne pas vous culpabiliser quand vous dérogez à votre entraînement.

**Voici Quelques verbes, Mots et Adjectifs Spécifique au Domaine  
Sportif (Football) <sup>56</sup>**

---

<sup>56</sup> Dictionnaire APS P20-21-22-91

2 Journal El HadeF P 4

3 Journal le Butteur P 2

### 13-Conclusion

Nous avons pu constater des différents mots spécifiques importants au monde sportif (football)

<b>Les verbes spécifiques au domaine de football</b>	<b>Les adjectifs spécifiques au domaine de football</b>	<b>Les mots spécifiques au domaine de football</b>
1- Jouer	Athlétique	Latéral
2- Placer	Courageux	Passes
3- Ecarter	Combattant	Ballon
4- Marquer	Guerrier	Buts
5- Garder	Sérieux	Terrain
6- Centrer	Discipliné	Couloir
7- Partir	Technicien	Défenseur
8- Récupérer	Patient	Attaquant
9- Hésiter	Calme	Gardien
10- Demander	Rapide	Entraîneur
11- Apporter	Agile	Echauffement
12- Motiver	Vif	Ligne
13- Combattre	Souple	Touche
14- Arrêter	physique	Corner
15- Presser	Endurant	Cou ferrant
16- Effectuer	Fairplay	Penalty
17- Tirer	Technique	Mi-temps
18- Sauter	Responsable	Tir
19- Paniquer	Généreux	Appui
20- Arbitrer	Compréhensible	Amorti

et voir que le monde du ballon a connu plusieurs changements au niveau de langue spécialisé, à partir d'un certain niveau, le sport c'est l'activité qui a ces propres mots verbes et adjectif etc....,ce domaine a ses propre spécialistes.C'est une discipline qui n'a plus grand-chose à voir avec les autres. Ce n'est plus simplement un jeu, un loisir,le football reste un sport populaire, il a pris une place très importante dans la société actuelle.

# *Conclusion*

Notre étude avait pour principale objectif de répondre à la question de départ : Y a-t-il une langue de spécialité ? De quelle expérience aura besoin l'individu pour la réaliser ? Et plus précisément définir une LSP comme « un instrument de base de la communication entre spécialiste (sportifs).».

Ce travail que nous avons fait pour définir la langue de spécialité et de son importance dans la vie quotidienne de l'individu et à travers ce que nous avons fait de la recherche appliquée dans le domaine théorique et pratique de notre exploration au stade RAED FERAJ Mostaganem notre tentative était voir tous égards propres au sport, plus spécifiquement la langue de football.

Pour répondre à la question:

On parle de langue de spécialité lorsqu'il s'agit de se servir d'une langue naturelle (la langue de référence) pour rendre compte de connaissances particulières, Dans ces conditions, il ne peut être question de définition linguistique. La langue de spécialité semblent fonctionner non pas comme des langues autonomes, ayant chacune ses caractéristiques spécifiques, mais comme des fragments ou des sous-ensembles de la langue naturelle. Il serait donc étonnant d'y trouver une expression, ou une tournure syntaxique, qui n'existerait pas déjà dans la langue de référence.

Il n'est pas question ici de contester l'intérêt ou l'utilité des études terminologiques. Pourtant, étant donné l'absence de critères de définition linguistiques de cette notion, il semble légitime d'émettre des réserves concernant son application pédagogique, et d'exprimer des réticences concernant l'utilité de la langue de spécialité pour l'enseignement de la langue.

Chaque individu doit avoir une certaine expérience dans chaque domaine ou discipline spécifique. Pour qu'il puisse communiquer avec n'importe quel spécialiste compétent dans son domaine qu'il lui convient.

# *Bibliographie*

<http://coachdefoot.com/sance-dentrainement-pour-apprendre-bien-construire-le-jeu-partir-des-dfenseurs/>

<http://www.canalvie.com/sante-beaute/remise-en-forme/sports-et-entrainement/entrevue-avec-un-entraîneur-comment-se-remettre-en-forme-1.963370>

<http://culture-athle.com/decouverte/livres/85-citations-sportives>

[www.notrefamille.com/dictionnaire/expression/sport/](http://www.notrefamille.com/dictionnaire/expression/sport/)

<http://www.ininterm.net/post/2007/10/24/Un-point-de-vue-sur-les-langues-de-specialite>

[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=ELA\\_165\\_0029](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ELA_165_0029)

<http://asp.revues.org/2566#tocto1n10>

<http://fr.calameo.com/read/0008998693d9e2a26e8ea>

<http://www.infirmiers.com/pdf/distance-therapeutique-et-intimite-dans-relation-de-soins.pdf>

[https://books.google.dz/books?id=wepRau5zaooC&pg=PA109&lpg=PA109&dq=le+langage+sportif+foot&source=bl&ots=MJgIBWpscP&sig=mFY\\_hShgkeuFI6woPjYkuDAyN4Y&hl=fr&sa=X&ei=mgw0VbSoNsWv7AbFp4GYAQ&ved=0CDMQ6AEwBA#v=onepage&q=le%20langage%20sportif%20foot&f=false](https://books.google.dz/books?id=wepRau5zaooC&pg=PA109&lpg=PA109&dq=le+langage+sportif+foot&source=bl&ots=MJgIBWpscP&sig=mFY_hShgkeuFI6woPjYkuDAyN4Y&hl=fr&sa=X&ei=mgw0VbSoNsWv7AbFp4GYAQ&ved=0CDMQ6AEwBA#v=onepage&q=le%20langage%20sportif%20foot&f=false)

<http://cahiersdufootball.net/blogs/les-de-managers/lexique-tactique/>

<http://www.cahiersdufootball.net/article-les-neologismes-tactiques-2015-5625>

[http://www.francophonie.org/IMG/pdf/oif\\_rapport\\_dencausse2014.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/oif_rapport_dencausse2014.pdf)

[http://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue\\_LL/numero\\_specia1\\_2011/LLSP2011\\_26-33.pdf](http://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue_LL/numero_specia1_2011/LLSP2011_26-33.pdf)

<http://podcast.grenet.fr/podcast/journees-thematiques-la-langue-de-specialite-quest-ce-que-cest-comment-lenseigner/>

[http://www.eurosport.fr/omnisport/francais-sport-et-medias-detrouites-relations\\_sto3549030/story.shtml](http://www.eurosport.fr/omnisport/francais-sport-et-medias-detrouites-relations_sto3549030/story.shtml)



<http://gerflint.fr/Base/Espagne5/lavagnino.pdf>

<http://podcast.grenet.fr/episode/quest-ce-que-la-langue-de-specialite-quelle-en-est-la-problematique-specifique-video/>

<http://www.emiliegourd.ch/MP.pdf>

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/DONSOC06zu.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06zu.PDF)

<http://www.ilosport.fr/football/tout-savoir/ou-sont-les-femmes/>

[http://www.un.org/womenwatch/daw/public/Women\\_and\\_Sport\\_French-web.pdf](http://www.un.org/womenwatch/daw/public/Women_and_Sport_French-web.pdf)

[http://www1.rfi.fr/lffr/images/094/rfi\\_fiche\\_generique\\_commentaires\\_match.pdf](http://www1.rfi.fr/lffr/images/094/rfi_fiche_generique_commentaires_match.pdf)

[http://www1.rfi.fr/lffr/articles/103/article\\_2458.asp](http://www1.rfi.fr/lffr/articles/103/article_2458.asp)

[http://www.academia.edu/2497340/Fran%C3%A7ais\\_langue\\_de\\_sp%C3%A9cialit%C3%A9\\_version\\_fran%C3%A7aise\\_de\\_l'article\\_ayant\\_le\\_m%C3%Aame\\_nom\\_en\\_espagnol](http://www.academia.edu/2497340/Fran%C3%A7ais_langue_de_sp%C3%A9cialit%C3%A9_version_fran%C3%A7aise_de_l'article_ayant_le_m%C3%Aame_nom_en_espagnol)

<http://www.dlts.univr.it/documenti/Avviso/all/all695140.pdf>

*Towards Theory* HOFFMANN I. (1979) LSP. Elements of a Methodology of LSP Analysis, Fachsprache. Langue de spécialité. Didactique - Recherche – Terminologie, vol. 1, nos 1-2, p. 12-17.

Edouard Theiry GENTILHOMME, (1983) Le français peut-il, doit-il, être étudié, enseigné, comme une science Études de linguistique appliquée, no 51, p. 104-126.

Analyse linguistique et recherche pédagogique. Actes du stage de Saint-Cloud, 23-30 novembre 1967, Strasbourg, AIDELA, p. 31-38.

*Towards Theory* HOFFMANN I. (1979) LSP. Elements of a Methodology of LSP Analysis, Fachsprache. Langue de spécialité. Didactique - Recherche – Terminologie, vol. 1, nos 1-2, p. 12-17.

GALLAIS-HAMONNO, J. (1982) Les modaux dans le texte scientifique anglo-saxon, Les Langues modernes, vol. 76, no 1, p. 61-72.

WIESER, Jermund . (1979) introduction, Fachsprache. Langue de spécialité. Recherche Didactique-Terminologie, vol. 1, nos 2-3, p. 8-12.

OPITZ, Katrin. (1980) Language for Special Purposes. An Intractable Presence, Fachsprache. Langue de spécialité. Didactique-Recherche-Terminologie, vol. 2, no 1, p. 21-27.

C.f Gotti 2003 : p 22

C.f Gotti 2003 : p 308

C.f Gotti (2003 : P 22-25)

*Johand.Darbelnet, «Réflexions sur le discours juridique» in : Méta, 24/1, 1979, pp.26 -28 ; J.Darbelnet, «Niveaux et réalisations du discours juridique» in :*

*J.C.Gémar (dir.), Langage du droit et traduction : essais de jurilinguistique, Montréal, 1982, p.51-60 ; J.C.Gémar, «Terminologie, langue et discours juridiques. Sens et signification du langage du droit» in : Méta, 36/1, 1991, pp.275 -278 ; J.C.Gémar,*

*Dictionnaire APS édition 2009 P20-21-22-91*

*Journal El HadeF P 4.7*

*Journal le Butteur P 2.3*